



Nations Unies

Forum des Nations Unies sur les forêts

**Rapport sur les travaux
de la quinzième session**

Conseil économique et social
Documents officiels, 2020
Supplément n° 22



Forum des Nations Unies sur les forêts

**Rapport sur les travaux
de la quinzième session**



Nations Unies • New York, 2020

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention .	4
A. Projet de résolution présenté au Conseil pour adoption	4
Résolution d'ensemble	4
B. Projet de décision présenté au Conseil pour adoption	15
Rapport du Forum des Nations Unies sur les forêts concernant les travaux de sa quinzième session et ordre du jour provisoire de sa seizième session	15
C. Décision portée à l'attention du Conseil	16
Dates et lieu de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts	16
II. Organisation de la session.	17
A. Travaux de la session	17
B. Élection du Bureau	18
C. Ordre du jour.	18
D. Documentation	19
 Annexes	
I. Liste des documents	20
II. Correspondance relative aux travaux de la quinzième session	21

Chapitre I

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

A. Projet de résolution présenté au Conseil pour adoption

1. Le Forum des Nations Unies sur les forêts recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de résolution suivant :

Résolution d'ensemble

Le Conseil économique et social,

Rappelant les résolutions [70/199](#) et [71/285](#) et [71/286](#) de l'Assemblée générale, en date du 29 juillet 2016 et du 27 avril 2017, et ses propres résolutions [2015/33](#) du 22 juillet 2015 et [2017/4](#) du 20 avril 2017 et sa décision 2018/239 du 2 juillet 2018,

Programme de travail quadriennal du Forum des Nations Unies sur les forêts pour la période 2021-2024

1. *Adopte* le programme de travail de la seizième session du Forum des Nations sur les forêts, qui se tiendra en 2021, programme qui figure dans l'annexe I de la présente résolution, et prie le Forum d'arrêter, à sa seizième session, son programme de travail pour la période 2022-2024, en tenant compte du projet qui figure dans l'annexe II de la présente résolution¹ ;

2. *Invite* le Bureau du Forum, agissant en étroite concertation avec les membres du Forum, à arrêter les priorités thématiques pour la période biennale 2021-2022 conformément aux indications données dans l'annexe I ;

3. *Demande* au secrétariat du Forum d'organiser une table ronde de haut niveau durant la seizième session du Forum pour examiner les principaux faits nouveaux concernant les forêts ;

Contributions nationales volontaires

4. *Se félicite* des annonces faites à ce jour par les membres du Forum concernant leurs contributions nationales volontaires en faveur des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, et invite les membres qui ne l'ont pas encore fait à annoncer leurs contributions nationales volontaires en faveur des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts à la seizième session du Forum et à les communiquer au secrétariat du Forum par voie diplomatique en utilisant le formulaire qui figure dans l'annexe III de la présente résolution ;

Suivi, évaluation et rapports

5. *Accueille avec satisfaction* les rapports nationaux volontaires présentés par 51 membres du Forum sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan

¹ L'avant-projet de programme de travail pour la période 2022-2024, qui figure dans l'annexe II de la présente résolution, a été établi sur la base du résumé des travaux de la réunion du groupe d'experts sur le programme de travail quadriennal du Forum pour la période 2021-2024, tenue à Genève en novembre 2019.

stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)² et de l'instrument des Nations Unies sur les forêts³ et dans la réalisation des contributions nationales volontaires, ainsi que les rapports présentés par les organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux ;

6. *Demande* au secrétariat du Forum de continuer d'élaborer la publication phare du Forum⁴ sur les progrès réalisés au regard des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, en se concertant étroitement avec le groupe consultatif informel et en tenant compte des avis de celui-ci ainsi qu'en consultant les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, et de lancer la publication à la seizième session du Forum et au Congrès forestier mondial, qui doit se tenir en mai 2021, et invite le Forum, à sa seizième session, de donner des orientations sur les prochains travaux à entreprendre ;

7. *Demande également* au secrétariat du Forum, agissant dans les limites des ressources disponibles et en concertation avec les membres du Forum, de proposer des améliorations à apporter au modèle de rapport national volontaire, en s'appuyant sur les enseignements tirés des rapports de la période en cours et de l'établissement de la publication phare, pour que le Forum les examine à sa dix-septième session ;

8. *Invite* le Forum à faire coïncider la présentation des prochains rapports nationaux volontaires avec le processus quinquennal d'évaluation des ressources forestières mondiales, à compter du prochain cycle d'évaluation des ressources forestières, en tenant compte de la périodicité des autres rapports sur les forêts et de la nécessité de réduire la charge que représente l'établissement de rapports, de promouvoir l'efficacité de la collecte de données et de renforcer les capacités nationales en matière d'établissement de rapports ;

9. *Invite* le Partenariat de collaboration sur les forêts à avancer davantage dans ses travaux sur l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux et de rendre compte au Forum, à sa seizième session, des progrès accomplis à cet égard ;

Moyens de mise en œuvre

10. *Se félicite* de l'aide qui est fournie par l'intermédiaire du Réseau mondial de facilitation du financement forestier⁵ aux pays remplissant les conditions requises

² Voir résolution 71/285 de l'Assemblée générale.

³ Voir résolutions 62/98 et 70/199 de l'Assemblée générale.

⁴ L'élaboration de la publication phare est demandée au paragraphe 11 de la résolution 13/1 du Forum dans les termes suivants : « *Souligne* qu'il est important d'utiliser pleinement les informations communiquées par ses membres dans leurs rapports nationaux volontaires et, à cette fin, demande au secrétariat du Forum d'établir, sur la base de la première série de rapports et en concertation avec les membres du Forum, les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les parties intéressées, en employant les ressources disponibles, une publication phare qui paraîtra avant la fin de 2021, présentera de manière concise les progrès enregistrés sur la voie de l'accomplissement des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et s'adressera à divers publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur forestier, et de rendre compte au Forum à sa quinzième session de l'état d'avancement des préparatifs à cet égard » (voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2018, Supplément n° 22 (E/2018/42)*, chap. I, sect. B).

⁵ Aux termes du paragraphe 13 de la résolution 2015/33 du Conseil économique et social et du paragraphe 62 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), le Réseau mondial de facilitation du financement forestier du Forum des Nations Unies sur les forêts, en étroite coopération avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, contribue à l'intensification de la gestion forestière durable en permettant aux pays d'accéder plus facilement aux ressources dont ils ont besoin pour mettre en œuvre le plan stratégique et réaliser les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts qui y sont énoncés. À cette fin, le Réseau doit en priorité :

a) encourager et aider les membres du Forum à élaborer des stratégies nationales de financement forestier pour mobiliser, notamment dans le cadre des initiatives nationales existantes,

pour mobiliser des ressources financières de toutes provenances aux fins de la gestion durable des forêts, ainsi que du soutien que les membres du Forum apportent au Réseau par leurs contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale du Forum, et souligne qu'il importe que les travaux du Réseau soient menés, conformément à son mandat, et que leur efficacité soit renforcée ;

11. *Note* les progrès réalisés dans la mise en place du système de centralisation du Réseau, conformément aux directives relatives au fonctionnement du Réseau, et prie le secrétariat du Forum de continuer de collaborer étroitement avec les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres pourvoyeurs de données pour concevoir la première phase du processus de centralisation, afin d'éviter des doublons et de renforcer les effets de synergie et les gains d'efficacité, et de rendre compte au Forum, à sa seizième session, des progrès accomplis à cet égard, y compris des incidences éventuelles sur le budget ;

12. *Invite* le Partenariat de collaboration sur les forêts à renforcer son initiative conjointe de facilitation du financement forestier, et en particulier à appuyer le système de centralisation dans le cadre de ses plans de travail ;

13. *Demande* au secrétariat du Forum de rendre compte régulièrement du projet concernant la mise en place de son bureau chargé du Réseau mondial de facilitation du financement forestier à Beijing, et de présenter un rapport de situation au Forum à sa seizième session ;

14. *Demande également* au secrétariat du Forum d'établir, en concertation avec les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et à l'aide des informations fournies par les membres du Forum, une première évaluation des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la gestion durable des forêts, le secteur forestier, les populations tributaires des forêts, les populations autochtones et les collectivités locales, le financement forestier et la coopération internationale et de la présenter au Forum à sa seizième session ;

Engagement et contributions des partenaires

15. *Se félicite* de l'adoption par le Partenariat de collaboration sur les forêts de sa vision stratégique à l'horizon 2030⁶ et invite le Partenariat à établir son plan de travail pour la période 2021-2024, en tenant compte du programme de travail quadriennal du Forum pour la période 2021-2024, et à rendre compte au Forum, à sa session annuelle, de l'exécution du plan de travail ;

des ressources en faveur de la gestion forestière durable, en s'appuyant sur les programmes forestiers nationaux et autres dispositifs nationaux appropriés ;

b) aider les pays à mobiliser et à utiliser plus efficacement les ressources financières existantes de toutes provenances, et à y accéder aux fins d'une gestion forestière durable, compte tenu des politiques et stratégies nationales ;

c) faire office de système de centralisation des possibilités existantes, nouvelles et naissantes de financement et d'outil d'échange de pratiques optimales et d'enseignements tirés de projets couronnés de succès, en s'appuyant sur le recueil d'informations consultable en ligne du Partenariat de collaboration sur les forêts ;

d) contribuer à la réalisation des objectifs et des cibles mondiaux relatifs aux forêts, ainsi que des priorités définies dans les programmes de travail quadriennaux.

En plus, aux termes du paragraphe 63 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, une attention toute particulière devrait être accordée aux besoins et aux situations propres à l'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays à faible couvert forestier, aux pays à couvert forestier élevé, aux pays à couvert forestier moyen où la déforestation est faible, aux petits États insulaires en développement ainsi qu'aux pays en transition, pour qu'ils puissent accéder aux fonds.

⁶ E/CN.18/2020/3, annexe.

16. *Invite* les membres du Forum et les organes directeurs des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts d'appuyer le plan de travail du Partenariat, en particulier ses initiatives conjointes, selon qu'il conviendra, compte tenu de leur mandat, de leurs objectifs et de leur programme de travail ;

17. *Souligne* l'importance que revêt une participation multipartite et intersectorielle aux activités du Forum et demande au secrétariat du Forum d'engager un dialogue actif avec les grands groupes⁷ et d'autres parties concernées, notamment durant la seizième session du Forum ;

18. *Prend note* de l'atelier sur la collaboration intersectorielle pour une gestion forestière inclusive, qui a été organisé à Nairobi du 3 au 5 mars 2020, à l'appui de la quinzième session du Forum, par les grands groupes en collaboration avec le secrétariat du Forum ;

19. *Souligne* qu'il importe d'associer les organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux concernés aux activités du Forum, y compris aux travaux de sa seizième session, afin de mettre en commun les enseignements d'expérience et les meilleures pratiques ;

Forum politique de haut niveau pour le développement durable et grandes conférences

20. *Souligne* l'importance du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) en tant que cadre général aidant à prendre des mesures en faveur des forêts à tous les niveaux pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable⁸ et les cibles qui leur sont associées, et invite le Forum à fournir des informations ciblées concises aux sessions annuelles du forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

21. *Souligne également* que l'application du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) contribue à la réalisation des buts et objectifs de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques⁹, de la Convention sur la diversité biologique¹⁰, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique¹¹ et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, et que le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts peut venir alimenter le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui doit être adopté à la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ;

⁷ Les chapitres 23 à 32 d'Action 21 recensent les grands groupes suivants : commerce et industrie ; enfants et jeunes ; agriculteurs ; populations autochtones ; organisations non gouvernementales ; collectivités locales ; communauté scientifique et technique ; femmes ; travailleurs et syndicats. Les représentants de plusieurs grands groupes qui s'intéressent aux forêts participent régulièrement aux travaux du Forum. Par ailleurs, selon le paragraphe 49 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), la mise en œuvre de la gestion forestière durable ne sera effective que si toutes les parties prenantes y contribuent, qu'il s'agisse des propriétaires forestiers, des populations autochtones, des collectivités locales, des autorités locales, du secteur privé (notamment les petites, moyennes et grandes entreprises forestières), des organisations non gouvernementales, des femmes, des enfants, des jeunes ou des institutions scientifiques, universitaires et philanthropiques, à tous les niveaux.

⁸ Voir résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

⁹ Voir [FCCC/CP/2015/10/Add.1](#), décision 1/CP.21, annexe.

¹⁰ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1760, n° 30619.

¹¹ *Ibid.*, vol. 1954, n° 33480.

Information sur les mesures de réforme du Département des affaires économiques et sociales intéressant le Forum

22. *Se félicite* que, à l'issue de ses débats sur le Forum, l'Assemblée générale ait conservé le sous-programme 8 (Gestion durable des forêts) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) et maintenu à la classe D-2 le poste de directeur ou directrice du secrétariat du Forum ;

23. *Prie* le Secrétaire général de procéder rapidement au recrutement et à la nomination du directeur ou de la directrice du secrétariat du Forum.

Annexe I

Programme de travail de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

Introduction

1. Le programme de travail quadriennal du Forum des Nations Unies sur les forêts représente la contribution du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et à la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des cibles correspondantes. Il donne des orientations pour l'établissement des ordres du jour des sessions annuelles tenues pendant la période quadriennale.

2. Le programme de travail quadriennal du Forum pour la période 2021-2024 couvrent deux périodes biennales liées sur le plan thématique : 2021-2022 (seizième et dix-septième sessions du Forum) et 2023-2024 (dix-huitième et dix-neuvième sessions). Les priorités thématiques pour chaque période biennale s'inspireront des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des cibles correspondantes, en tenant compte du programme de l'après-2020 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et des faits nouveaux intervenus sur le plan international concernant les forêts. Le Bureau arrêtera les priorités thématiques pour chaque période biennale en concertation avec les membres du Forum.

Indications générales pour la seizième session

3. La seizième session du Forum, qui se tiendra en 2021, est une session technique ; elle comprendra des échanges de données d'expérience et d'enseignements sur les priorités thématiques entre les membres du Forum, le Partenariat de collaboration sur les forêts et ses organisations membres, les organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux, les grands groupes et les autres parties prenantes. Au cours de ces échanges, l'interface science-politique, les questions de portée générale et les questions nouvelles seront examinées et les points de vue de la jeunesse, la problématique du genre et les perspectives des régions seront pris en considération.

4. À l'issue de la seizième session, la présidence publiera un résumé succinct, qui pourrait contenir des propositions à examiner par le Forum à sa session directive en 2022. Dans ce résumé, la présidence récapitulera également les débats de la table ronde de haut niveau. Le tableau ci-après donne un aperçu du programme de travail de la seizième session, qui comprend notamment l'examen du programme de travail du Forum pour la période 2022-2024 et son adoption par une résolution. En examinant son programme de travail pour la période 2022-2024 à sa seizième session, le Forum prendra en compte les débats de la table ronde de haut niveau.

Programme de travail de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, 2021 (session technique)

Priorités à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

1. Priorités thématiques pour la période biennale 2021-2022 : certains objectifs mondiaux relatifs aux forêts et cibles correspondantes
 2. Autres questions
 - a) Contributions des membres du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : nouvelles annonces de contributions nationales volontaires ; état actualisé de la situation concernant les contributions nationales volontaires et leur suivi au regard des priorités thématiques
 - b) Renforcement de la coopération avec les partenaires en vue de la réalisation des priorités thématiques et contributions de ceux-ci
 - i) Contributions du Partenariat de collaboration sur les forêts, de ses organisations membres et du système des Nations Unies à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis au sujet du plan de travail du Partenariat
 - ii) Contributions des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux à la réalisation des priorités thématiques
 - iii) Contributions des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris du secteur privé et des milieux philanthropiques, à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis au sujet des plans de travail des grands groupes
 - c) Examen de la corrélation entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2021, progrès dans l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et autres faits nouveaux survenus sur le plan international concernant les forêts
 - d) Application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), activités concernant la Journée internationale des forêts de 2021
 - e) Moyens de mise en œuvre, activités et ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier
 - f) Suivi, évaluation et rapports : publication phare du Forum ; ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux ; évaluation des ressources forestières mondiales (2020)
 3. Fonds d'affectation spéciale du Forum
 4. Nouvelles questions : incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les forêts et le secteur forestier
 5. Adoption du programme de travail du Forum pour la période 2022-2024
-

Annexe II

Avant-projet de programme de travail pour les dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts

Tableau 1

Dix-septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, 2022 (session directive)

Priorités à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

1. Priorités thématiques pour la période biennale 2021-2022 : certains objectifs mondiaux relatifs aux forêts et cibles correspondantes, tels qu'ils ont été retenus pour la seizième session du Forum, et examen des propositions contenues dans le résumé de la présidence de la seizième session

2. Autres questions et examen des propositions contenues dans le résumé de la présidence de la seizième session

a) Nouvelles annonces de contributions nationales volontaires

b) Informations communiquées par les parties prenantes et les partenaires sur les activités menées à l'appui des priorités thématiques

i) Partenariat de collaboration sur les forêts et plan de travail de celui-ci

ii) Organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux

iii) Grands groupes et autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques

c) Examen de la corrélation entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2022 et faits nouveaux survenus sur le plan international concernant les forêts

d) Application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), activités concernant la Journée internationale des forêts de 2022

e) Moyens de mise en œuvre, activités et ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier

f) Suivi, évaluation et rapports : examen des propositions d'amélioration du modèle à utiliser pour la prochaine série de rapports nationaux volontaires sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et de l'instrument des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des contributions nationales volontaires

g) Préparatifs de l'examen à mi-parcours en 2024 de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts par rapport à ses objectifs, y compris la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

3. Fonds d'affectation spéciale du Forum

4. Nouvelles questions

Tableau 2
**Dix-huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, 2023
(session technique)**

Priorités à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

1. Priorités thématiques pour la période biennale 2023-2024 : certains objectifs mondiaux relatifs aux forêts et cibles correspondantes

2. Autres questions

a) Contributions des membres du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : nouvelles annonces de contributions nationales volontaires ; état actualisé de la situation concernant les contributions nationales volontaires et leur suivi au regard des priorités thématiques

b) Renforcement de la coopération avec les partenaires en vue de la réalisation des priorités thématiques et contributions de ceux-ci

i) Contributions du Partenariat de collaboration sur les forêts, de ses organisations membres et du système des Nations Unies à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis au sujet du plan de travail du Partenariat

ii) Contributions des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux à la réalisation des priorités thématiques

iii) Contributions des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris du secteur privé et des milieux philanthropiques, à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis au sujet des plans de travail des grands groupes

c) Examen de la corrélation entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2023 et faits nouveaux survenus sur le plan international concernant les forêts

d) Application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), activités concernant la Journée internationale des forêts de 2023

e) Moyens de mise en œuvre, activités et ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier

f) Suivi, évaluation et rapports : rapports nationaux volontaires ; ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux ; préparatifs de l'évaluation des ressources forestières mondiales (2025)

g) Préparatifs de l'examen à mi-parcours de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts par rapport à ses objectifs et de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

3. Fonds d'affectation spéciale du Forum

4. Nouvelles questions

Tableau 3
**Dix-neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts,
2024 (session directive)**

Priorités à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

1. Priorités thématiques pour la période biennale 2023-2024 : certains objectifs mondiaux relatifs aux forêts et cibles correspondantes, tels qu'ils ont été retenus pour la dix-huitième session du Forum, et examen des propositions contenues dans le résumé de la présidence de la dix-huitième session
 2. Autres questions et examen des propositions contenues dans le résumé de la présidence de la dix-huitième session
 - a) Nouvelles annonces de contributions nationales volontaires
 - b) Examen de la corrélation entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2023 et faits nouveaux survenus sur le plan international concernant les forêts
 - c) Examen à mi-parcours de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts¹²
 3. Débat de haut niveau
 4. Adoption du programme de travail quadriennal du Forum pour la période 2025-2028
-

¹² Aux termes de la résolution 2015/33 du Conseil économique et social, l'arrangement international sur les forêts est composé des entités suivantes : le Forum ; le secrétariat ; le Réseau mondial de facilitation du financement forestier ; le Partenariat de collaboration sur les forêts ; le fonds d'affectation spéciale du Forum. Par conséquent, l'examen à mi-parcours de l'arrangement portera sur les travaux de toutes ces entités, y compris du secrétariat et du Réseau mondial de facilitation du financement forestier, le suivi, l'évaluation et la présentation de rapports, le fonds d'affectation spéciale, la stratégie de communication et d'information et la participation des parties prenantes.

Annexe III

Formulaire simple à utiliser par les membres du Forum pour communiquer leurs contributions nationales volontaires au secrétariat

État Membre :

Date ou session du Forum à laquelle les contributions nationales volontaires ont été
annoncées :

Date à laquelle les contributions nationales volontaires sont transmises au secrétariat par
l'intermédiaire de la Mission permanente auprès de l'ONU :

Liste des contributions nationales volontaires¹³

Délais prévus ¹⁴	Description succincte de chaque contribution et des activités connexes	Objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts visés	Inclusion de la contribution dans les contributions déterminées au niveau national ¹⁵	La contribution appuie également :		
				Cibles associées aux objectifs de développement durable (liste)	Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (liste) ¹⁶	Autres
D'ici à 2030	Contribution 1 : plantation de 500 000 hectares d'arbres sur des terres dégradées	1.1	Oui	15.1	5 7 14	Neutralité en matière de dégradation des terres
				15.2		Défi de Bonn
				15.3		Programme forestier national
D'ici à 20__	Contribution 2					
D'ici à 20__	Contribution 3					

¹³ Les informations en caractères italiques sont données seulement à titre d'exemple.

¹⁴ 2030 ou plus tôt.

¹⁵ Au titre de l'Accord de Paris.

¹⁶ Case réservée aux résultats définis dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

B. Projet de décision présenté au Conseil pour adoption

2. Le Forum des Nations Unies sur les forêts recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

Rapport du Forum des Nations Unies sur les forêts concernant les travaux de sa quinzième session et ordre du jour provisoire de sa seizième session

Le Conseil économique et social :

- a) prend note du rapport du Forum des Nations Unies sur les forêts concernant les travaux de sa quinzième session¹⁷ ;
- b) note que la seizième session du Forum se tiendra au Siège du 26 au 30 avril 2021 ;
- c) approuve l'ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum :

Ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

1. Élection des membres du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Discussions techniques et mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
 - a) Priorités thématiques pour l'exercice 2021-2022, à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ;
 - b) Contributions des membres du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
 - i) Nouvelles annonces de contributions nationales volontaires ;
 - ii) Mises à jour sur les contributions nationales volontaires et leur suivi en rapport avec les priorités thématiques ;
 - c) Contributions des partenaires et renforcement de la coopération avec eux dans la réalisation des priorités thématiques :
 - i) Contributions du Partenariat de collaboration sur les forêts, de ses organisations membres et des entités des Nations Unies à la réalisation des priorités thématiques ; avancement du plan de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts ;
 - ii) Contributions des organisations et processus régionaux et sous-régionaux à la réalisation des priorités thématiques ;
 - iii) Contributions des grands groupes et des autres parties prenantes, y compris les secteurs privé et philanthropique, à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes ;

¹⁷ Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n° 22 (E/2020/42).

- d) Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2021, les travaux consacrés au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et d'autres évolutions concernant les forêts au niveau international ;
 - e) Mise en œuvre de la stratégie de communication et de sensibilisation définie dans le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris les activités concernant la célébration de la Journée internationale des forêts en 2021 ;
 - f) Moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ;
 - g) Suivi, évaluation et rapports :
 - i) Publication phare du Forum ;
 - ii) Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux ;
 - iii) Évaluation des ressources forestières mondiales pour 2020.
4. Fonds d'affectation spéciale du Forum.
 5. Nouveaux problèmes : répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les forêts et le secteur forestier.
 6. Adoption du programme de travail du Forum pour 2022-2024.
 7. Dates et lieu de la dix-septième session du Forum.
 8. Ordre du jour provisoire de la dix-septième session du Forum.
 9. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa seizième session.

C. Décision portée à l'attention du Conseil

3. Le projet de décision ci-après, qui a été adopté par le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa quinzième session, est porté à l'attention du Conseil économique et social :

Dates et lieu de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

Le Forum des Nations Unies sur les forêts, rappelant la résolution [2015/33](#) du Conseil économique et social, en date du 22 juillet 2015, décide qu'il tiendra sa seizième session au Siège, du 26 au 30 avril 2021.

Chapitre II

Organisation de la session

A. Travaux de la session

4. En application de la résolution 2020/4 du Conseil économique et social et compte tenu des conditions liées à la maladie à coronavirus (COVID-19) qui concernent les modalités de travail et les solutions technologiques et procédurales disponibles pendant la période de transition, le Forum des Nations Unies sur les forêts n'a pas tenu de réunion à sa quinzième session pendant la session de 2020 du Conseil.

5. Le Forum a mené les travaux de sa quinzième session au moyen de lettres et de consultations et a examiné les propositions selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2020/206 du Conseil (voir annexe II sur la correspondance).

6. Dans une lettre datée du 30 avril 2020, le Président de la quinzième session a invité les membres du Forum et les parties prenantes à présenter leur déclaration officielle par écrit. Les déclarations reçues par le secrétariat pour être diffusées sur la page Web du Forum peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.un.org/esa/forests/forum/index.html.

7. Le 30 juin 2020, sur la recommandation du Président (Slovaquie), le Forum a adopté selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2020/206 du Conseil (voir annexe II), le projet de résolution E/CN.18/2020/L.4, intitulé « Résolution d'ensemble » (voir chap. I, sect. A), présenté au titre des points suivants de l'ordre du jour provisoire :

a) Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (point 3) ;

b) Suivi, évaluation et rapports : progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et contributions nationales volontaires (point 4) ;

c) Moyens de mise en œuvre : ressources disponibles pour le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et ses mesures prioritaires, et ressources nécessaires pour le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 (point 5) ;

d) Nouveaux problèmes et enjeux (point 6) ;

e) Adoption du programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 et examen de ses mesures prioritaires et des ressources nécessaires (point 9) ;

f) Informations relatives aux aspects de la réforme du Département des affaires économiques et sociales qui concernent le Forum (point 10).

8. Toujours à cette date, sur la recommandation du Président (Slovaquie), le Forum a adopté selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2020/206 du Conseil (voir annexe II), les projets de décision suivants :

a) Ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (E/CN.18/2020/L.1), présenté au titre du point 12 de son ordre du jour provisoire (voir chap. I, sect. B) ;

b) Dates et lieu de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (E/CN.18/2020/L.2), présenté au titre du point 11 de son ordre du jour provisoire (voir chap. I, sect. C).

9. Toujours à cette date, sur la recommandation du Président (Slovaquie), le Forum a adopté selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2020/206 du Conseil (voir annexe II), son projet de rapport (E/CN.18/2020/L.3) et a chargé le Rapporteur d'en établir la version définitive en collaboration avec le secrétariat.

B. Élection du Bureau

10. À sa première séance, le 10 mai 2019, le Forum a rappelé que, lors des première et deuxième séances de sa quatorzième session, tenues respectivement le 11 mai 2018 et le 6 mai 2019, Javad Momeni (République islamique d'Iran), Khalid Cherki (Maroc), Rob Busink (Pays-Bas) et Kitty Sweeb (Suriname) avaient été élus Vice-Présidents et Boris Greguška (Slovaquie) avait été élu Président, pour un mandat incluant la quinzième session du Forum.

11. Le 30 juin 2020, sur la recommandation du Président (Slovaquie), le Forum a également nommé selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2020/206 du Conseil (voir annexe II), Khalid Cherki (Maroc) Rapporteur de la quinzième session.

C. Ordre du jour

12. L'ordre du jour provisoire de la quinzième session du Forum se lit comme suit :
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
 3. Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
 - a) Concertation sur les priorités thématiques et opérationnelles, les mesures prioritaires et les ressources nécessaires pour la période 2019-2020, compte tenu du cycle d'examen du forum politique de haut niveau pour le développement durable pendant cette période et du thème de la Journée internationale des forêts ;
 - b) Annonces de contributions nationales volontaires ;
 - c) Contributions, à l'échelle du système des Nations Unies, à la réalisation des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts.
 4. Suivi, évaluation et rapports : progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et contributions nationales volontaires.
 5. Moyens de mise en œuvre : ressources disponibles pour le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et ses mesures prioritaires, et ressources nécessaires pour le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024.
 6. Nouveaux problèmes et enjeux.
 7. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts.
 8. Débat de haut niveau sous la forme notamment d'un forum de partenariat sur les forêts associant les membres du Partenariat de collaboration sur

les forêts, les responsables d'organisations non gouvernementales et les dirigeants d'entreprises du secteur privé.

9. Adoption du programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 et examen de ses mesures prioritaires et des ressources nécessaires.
10. Informations relatives aux aspects de la réforme du Département des affaires économiques et sociales qui concernent le Forum.
11. Dates et lieu de la seizième session du Forum.
12. Ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum.
13. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa quinzième session.

D. Documentation

13. Les documents examinés par le Forum à sa quinzième session figurent dans l'annexe I du présent rapport. D'autres documents pertinents sont également disponibles sur le site Web du Forum (www.un.org/esa/forests/forum/current-session/official-documents/index.html).

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé</i>
E/CN.18/2020/1	2	Ordre du jour provisoire et annotations
E/CN.18/2020/2	3 a) et b), 6, 8 et 9	Note du Secrétariat intitulée « Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) »
E/CN.18/2020/3	3 a) et c) et 8	Note d'information intitulée « Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : activités du Partenariat de collaboration sur les forêts »
E/CN.18/2020/4	4	Note du Secrétariat intitulée « Suivi, évaluation et rapports : progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et contributions nationales volontaires »
E/CN.18/2020/5	5	Note du Secrétariat intitulée « Moyens de mise en œuvre : ressources disponibles pour le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et ses mesures prioritaires, et ressources nécessaires pour le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 »
E/CN.18/2020/6	3	Note du Secrétariat intitulée « Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), contributions des partenaires régionaux et sous-régionaux du Forum et des grands groupes et participation du secrétariat du Forum à des réunions importantes »
E/CN.18/2020/7	7	Note du Secrétariat intitulée « Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts »
E/CN.18/2020/8	3	Note verbale datée du 20 mai 2020, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies
E/CN.18/2020/L.1	12	Ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts
E/CN.18/2020/L.2	11	Projet de décision sur les dates et le lieu de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts
E/CN.18/2020/L.3	13	Projet de rapport du Forum sur les travaux de sa quinzième session
E/CN.18/2020/L.4	3 à 6, 9 et 10	Résolution d'ensemble

On trouvera d'autres documents pertinents sur le site Web du Forum (<https://www.un.org/esa/forests/forum/index.html>).

Annexe II

Correspondance relative aux travaux de la quinzième session

1. Lettre datée du 26 mars 2020 informant le Forum des décisions prises par le Bureau à ses réunions virtuelles des 16 et 23 mars 2020 sur l'organisation des travaux de la quinzième session et diffusant pour commentaire l'avant-projet de résolution d'ensemble
2. Lettre datée du 30 avril 2020 informant le Forum des modalités de sa session réduite et des questions sur lesquelles il devrait se prononcer pendant la session, et reprenant des déclarations au sujet de telle ou telle position sur le projet de résolution d'ensemble
3. Lettre datée du 25 juin 2020 par laquelle sont soumis à la procédure d'approbation tacite le projet de résolution intitulé « Résolution d'ensemble » ([E/CN.18/2020/L.4](#)) ; le projet de décision intitulé « Ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts » ([E/CN.18/2020/L.1](#)) ; le projet de décision intitulé « Dates et lieu de la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts » ([E/CN.18/2020/L.2](#)) ; le projet de décision portant adoption du projet de rapport du Forum sur les travaux de sa quinzième session ([E/CN.18/2020/L.3](#)) ; un projet de décision portant nomination du Vice-Président Khalid Cherki (Maroc) en tant que Rapporteur de la quinzième session
4. Lettre datée du 29 juin 2020 par laquelle est soumise à la procédure d'approbation tacite la décision du Forum d'élire Kitty Sweeb (Suriname) Présidente et Javad Momeni (République islamique d'Iran) et Jesse Mahoney (Australie) Vice-Présidents des seizième et dix-septième sessions du Forum
5. Lettre datée du 30 juin 2020 annonçant la fin de la procédure d'approbation tacite sans qu'aucune objection ait été formulée au sujet des projets de texte listés au point 3 ci-dessus
6. Message daté du 1^{er} juillet 2020 diffusant l'explication de la position des États-Unis d'Amérique sur le projet de résolution intitulé « Résolution d'ensemble » ([E/CN.18/2020/L.4](#))
7. Lettre datée du 2 juillet 2020 annonçant la fin de la procédure d'approbation tacite sans qu'aucune objection ait été formulée au sujet de l'élection de la Présidente et des Vice-Présidents des seizième et dix-septième sessions du Forum (voir le point 4 ci-dessus)
8. Message daté du 8 juillet 2020 diffusant les observations finales du Président de la quinzième session du Forum, Boris Greguška (Slovaquie)

